

Réf: Dossier N° 146107

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DE TRANSPORT MAMAN ADJOUA TRAORE » en abrégé « SOTRAMAT »

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN- Port-Bouet /
ADJOUFFOU NOUVEAU QUARTIER non loin de EPP Belle Ville,
Lot 267, Ilot 24

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/09/ 2022 , et enregistrés au CEPICI le 28/09/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE TRANSPORT MAMAN
ADJOUA TRAORE » en abrégé « SOTRAMAT »

Objet : Le transport publique et privé des personnes, des biens, des marchandises foraines et plus généralement la vente des voitures, Assurance. Diverses prestations de services se rattachant à l'objet social.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN- Port-Bouet /
ADJOUFFOU NOUVEAU QUARTIER non loin de EPP Belle Ville,
Lot 267, Ilot 24

Dirigeant(s) : Mlle ACHI SOPIE MARLAINE LETICIA (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-05551 du 14/10/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°45345/GTCA/RC/2022 du 14/10/2022

